



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

13/12/2007: La charte des droits fondamentaux est une pièce maîtresse de la construction de la civilisation européenne - Jean-Pierre Audy, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

Réuni en session plénière à Strasbourg, le Parlement européen a proclamé solennellement la Charte des droits fondamentaux qui a été signée par le président du parlement européen, Hans-Gert Poettering, le Premier ministre du Portugal, José Sócrates, et le président de la commission européenne, José-Manuel Barroso.

"Mes premiers mots seront pour condamner les agitateurs souverainistes qui ont eu un comportement inacceptable en couvrant la parole du premier ministre du Portugal, qui s'exprimait au nom de la présidence de l'Union européenne" a déclaré Jean-Pierre Audy. "Ils ont réclamé un referendum pour le traité de Lisbonne - soit ! Mais je souhaite leur rappeler, outre que leur conduite n'est pas respectable, qu'ils se trompent d'hémicycle car la ratification est un pouvoir des Etats membres et non de l'Union européenne (et je m'en réjouis). C'est donc dans les Etats-membres que ces personnes doivent faire valoir leur point de vue."

Jean-Pierre Audy s'est félicité de la proclamation solennelle de la Charte des droits fondamentaux *"qui consacre les valeurs issues des siècles des lumières et qui est une pierre essentielle dans la construction d'une civilisation humaniste."*

*"50 ans après la fin de la tragédie de la seconde guerre mondiale, cette Charte tire les enseignements de la folie des être humains en établissant les droit fondamentaux **de dignité humaine** (droit à la vie et interdiction de la peine de mort, à l'intégrité de la personne, interdiction de la torture et de l'esclavage), **des libertés** (droit à la liberté et la sûreté, protection des données personnelles, droit de se marier et de fonder une famille, liberté de pensée, de conscience et de religion, de réunion, liberté des arts et des sciences, liberté professionnelle, droit de propriété, droit d'asile), **d'égalité en droit** (non discrimination, égalité des genres, droits de l'enfant, des personnes âgées et des handicapés), **de solidarité** (conditions de travail justes et équitables, vie familiale et professionnelle, sécurité sociale, protection de la santé, accès aux services d'intérêt général, protection de l'environnement, protection des consommateurs), **de citoyenneté** (droit de vote et d'éligibilité au parlement européen et aux élections municipales, bonne administration, droit de pétition, accès aux documents, protection diplomatique, liberté de circulation), **de justice** (droit à un procès équitable, présomption d'innocence, proportionnalité des peines, interdiction de la double peine) etc..."*

"Après le cinquantenaire du traité de Rome qui a permis de mesurer tous les acquis communautaires en terme de développement économique et de progrès social, la charte des droits fondamentaux est une pièce maîtresse de la construction de la civilisation européenne."

Pour toute information:

Jean-Pierre Audy, Député européen Tél: + 322 284 51 26

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>